



D.2016.05.25.7.6

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU SYNDICAT MIXTE DES TRANSPORTS EN COMMUN
DE L'AGGLOMERATION TOULOUSAINE**

Séance du 25 MAI 2016

7 - RESSOURCES HUMAINES ET PERFORMANCE DE L'ADMINISTRATION**7.6 - Complément à la délibération D.2016.02.10.7.2 relative au recrutement du Poste de Directeur Pilotage Réseau H/F**

L'an deux mille seize, le vingt cinq mai à Toulouse Métropole, le Syndicat Mixte des Transports en Commun de l'Agglomération Toulousaine, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Jean-Michel LATTES, Président du Syndicat Mixte.

	PRESENTS	POUVOIR	ABSENTS EXCUSES
TOULOUSE METROPOLE			
ANDRÉ Gérard	X		
AUJOULAT Michel	X		
BRIAND Sacha	X		
CARNEIRO Grégoire	X		
CHOLLET François		X (M. Trautmann)	
DEL BORRELLO Marc		X (M. Grass)	
GRASS Francis	X	X (M. Keller à partir de 11h00)	
KELLER Bernard	X		
LAGLEIZE Jean-Luc	X		
LATTES Jean-Michel	X		
MARTI Marthe	X		
MOUDENC Jean-Luc	X	X (M. Aujoulat à partir de 10h45)	
TRAUTMANN Pierre	X		
TRAVAIL-MICHELET Karine	X		
COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU SICOVAL			
AREVALO Henri	X		
LAFON Arnaud	X		
SITPRT			
BACOU Denis	X		
LERY Sébastien	X		
COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU MURETAIN			
ROUCHON Adeline		X (M. Suaud)	
SUAUD Thierry	X		

Monsieur le Président expose :

Les enjeux relatifs à la mobilité, au cadre de vie, à l'attractivité des territoires et à la compétitivité économique sont les bases de la feuille de route du SMTC validée en février 2015 autour notamment de projets ambitieux tels que le projet Mobilité 2020-2025 et Toulouse Aerospace Express.

La réalisation de la feuille route nécessite en parallèle la mise en place d'un dispositif de pilotage de son réseau Tisséo et Mobibus afin de dégager des marges de manœuvre en terme de financement et d'investissements.

Dans ce contexte, le comité syndical du 10 février dernier a décidé de doter les services du SMTC des compétences adéquates (pilotage stratégique de l'exploitant, contrôle de gestion...) avec la création d'un poste de Directeur Pilotage du Réseau.

La procédure de recrutement est actuellement en cours.

Au vu du profil et du niveau attendu, il est nécessaire d'étendre les possibilités de recrutement aux grades d'ingénieurs en chef et de directeurs territoriaux.

L'agent bénéficiera du régime indemnitaire relevant de filière technique ou bien administrative ainsi que des avantages acquis par l'ensemble du personnel.

Il est proposé aux membres du Comité Syndical du SMTC d'approuver les modifications ci-exposées.

* *
*

Le Comité Syndical :

- entendu l'exposé de Monsieur le Président,
- Après en avoir délibéré et à l'unanimité des votants :

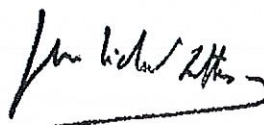
ARTICLE 1 : APPROUVE les modifications relatives aux modalités de recrutement concernant le poste de Directeur Pilotage Réseau H/F relevant du cadre d'emplois des ingénieurs territoriaux ou attachés territoriaux (délibération D.2016.02.10.7.2).

ARTICLE 2 : DIT que les crédits nécessaires à la dépense sont inscrits au budget du SMTC.

ARTICLE 3 : DIT que la présente délibération sera transmise à Monsieur le Préfet pour contrôle de la légalité.

Ainsi fait et délibéré les jour,
Mois et an que dessus,

Pour extrait conforme
Le Président



Jean-Michel LATTES

Accusé de réception en préfecture 031-253100986-20160531-20160525-7-6D- DE Date de télétransmission : 31/05/2016 Date de réception préfecture : 31/05/2016
--